

CHARTRE ENVIRONNEMENTALE

Cette chartre environnementale recense les actions du Groupe S&H pour développer une éco-sensibilisation auprès de ses collaborateurs, ainsi que ses clients et partenaires
Plusieurs axes ont été mis en place courant 2016 afin de pouvoir intégrer au quotidien l'éco-participation de chacun au sein du Groupe S&H.

Voici une liste non exhaustive des actions mises en place :

MES IMPRESSIONS

Collaborateurs S&H :

Je n'imprime pas tous les courriels, je fais du recto verso, et j'utilise du noir et blanc par défaut.

Je réutilise les papiers imprimés non utilisés comme brouillons ou bloc notes.

Je duplique mes documents à partir des photocopieurs plutôt que de l'imprimante individuelle.

Direction :

Nous équipons le parc d'imprimantes et de photocopieuses avec des matériels adéquats et effectuons les réglages adaptés.

JE RECYCLE

Collaborateurs S&H :

J'utilise une corbeille pour le papier et une corbeille pour les déchets divers (alimentaires notamment).

Je veille également au tri des cartons et emballages.

J'utilise les bornes mises à disposition pour jeter mes documents (classeurs, cartons, enveloppe, dossier avec reliure...)

Je remets les cartouches d'encre, le matériel informatique et les ampoules usagés à la personne désignée.

Direction :

Nous nous sommes équipés de deux bornes de recyclage sécurisés.

Nous identifions les personnes chargées du recyclage des cartouches d'encre et du matériel informatique usagé.

Nous choisissons nos fournisseurs de consommables sur des critères RSE tels que la récupération et le recyclage de nos déchets.

Nous sensibilisons notre service administratif sur l'achat de fournitures recyclés ou recyclables.

JE PARS, J'ETEINS

Collaborateur S&H :

J'éteins mon bureau quand je n'y suis pas (en journée et le soir) et les locaux communs en les quittant (salles de réunions, WC et lavabos,...).

J'éteins mon poste informatique (écran et unité centrale) chaque soir.

Direction :

Nous équipons progressivement les locaux d'ampoules basse-consommation et mettons en place des minuteries dans les lieux communs.

Nous n'éclairons pas inutilement les bâtiments la nuit.

Nous avons affiché à côté de chaque interrupteur et chauffage un message pour rappeler d'éteindre les lumières et le chauffage.

JE TEMPERE

Collaborateur S&H :

Je participe à la maîtrise du chauffage et de la climatisation. La température intérieure de confort officielle est de 19°C l'hiver, 25°C l'été.

J'utilise le convecteur électrique en suivant la règle la plus économique.

Lorsque j'aère mon bureau, je ferme la porte pour ne pas impacter les autres bureaux.

Direction :

Nous favorisons la maîtrise de l'énergie en faisant entretenir les circuits et en effectuant les réglages nécessaires.

AVEC MODERATION

Collaborateur S&H :

Je m'assure que le robinet est fermé après utilisation.

J'utilise les débits différenciés des chasses d'eau.

Direction :

Nous veillons aux montants des factures régulièrement (détection de fuites...).

Nous installons des sanitaires à double débit aux chasses d'eau.

DEPLAÇONS-NOUS

Collaborateur S&H :

Je privilégie le co-voiturage lors des déplacements professionnels.

Je privilégie la téléconférence ou la visioconférence.

Direction :

Nous mettons à disposition le matériel pour développer la communication à distance (téléconférence et visioconférence).

EVALUTATION DE LA CHARTRE

La présente chartre est valable sans limitation de durée et les résultats de son application seront évalués à chaque Revue de Direction. Elle pourra être modifiée suivant les résultats de cette évaluation.

Fait à Paris le 31 Mars 2017

Amadou NGOM
Président